

DÉCLARATION CONCERNANT LA CRISE DE MAYOTTE

Déclaration du Bureau

Déclaration du Bureau
Jeudi 22 décembre 2022

DÉCLARATION SUR LA CRISE DE MAYOTTE

Mandature 2021-2026 – Déclaration du Bureau

Mayotte connaît une situation de grande tension depuis des années. Cette crise profonde intervient alors que les inégalités sociales, d'accès à l'emploi, aux droits, à la santé ou à de nombreux services publics, génèrent un sentiment d'abandon qui engendre des risques de débordement et de blocage, tout en exacerbant les violences. Le rétablissement de la sécurité est un préalable à la relance de la vie économique et sociale. Pour le CESE, au-delà des événements des dernières semaines, c'est l'égalité républicaine entre les citoyennes et citoyens et l'état de droit sur l'ensemble du territoire qui doivent être respectés. **C'est donc l'investissement de l'Etat à long terme, au service d'un développement durable de l'île, qui doit être recherché.**

Le CESE demande au Gouvernement de reprendre le projet de loi pour un développement accéléré de Mayotte. Ce texte initié en mars 2021, a été conçu à partir de remontées du terrain. Pendant plus d'un mois, 1 600 personnes ont participé aux forums, séminaires thématiques et audiences organisés en tous points du territoire, sans compter les contributions écrites. En formulant plus de 780 propositions, les élus, chefs d'entreprise, responsables associatifs, syndicats, citoyens ont tracé un chemin.

Le CESE appelle à une reprise des travaux législatifs, en lien avec les élus, en vue de la mise en œuvre rapide d'une loi de développement pour Mayotte, avec des moyens définis et selon un échéancier clair afin qu'ils puissent faire l'objet d'évaluations régulières, en prenant en compte cinq axes prioritaires :

1 - Augmenter significativement les moyens humains et budgétaires consacrés à Mayotte pour répondre au défi démographique. La croissance de la population est particulièrement dynamique et celle-ci devrait doubler voire tripler dans les 30 ans à venir (natalité, immigration). Le CESE demande une réévaluation des bases démographiques de l'INSEE afin d'aligner les dotations budgétaires correspondantes. Des moyens conséquents doivent être affectés au rattrapage socioéconomique conformément aux engagements de la loi de programmation du 28 février 2017 relative à l'égalité réelle Outre-mer. L'ingénierie de l'Etat doit venir en soutien des collectivités territoriales afin d'accélérer la mise en œuvre des différents plans.

2 - Faire de l'éducation et de la protection de la jeunesse une priorité absolue. Il s'agit de rattraper le retard important dans la construction d'écoles, de collèges et de lycées pour scolariser tous les élèves dans de bonnes conditions. Il est indispensable de soutenir les services sociaux et les associations qui font un travail de prévention important auprès des jeunes. Les structures d'accompagnement et d'éducation populaire ont besoin d'un renforcement des moyens humains et financiers pour aller vers les publics éloignés et contribuer à la création du lien social. Il faut mettre en place les formations professionnelles adaptées au territoire et permettant l'accès à l'emploi, car les besoins de développement de Mayotte sont très importants.

3 - Porter l'offre de soins et les prestations sociales au niveau des besoins. Le centre hospitalier de Mayotte a besoin de personnels supplémentaires dans de nombreuses spécialités et il faudra revoir ses infrastructures et son accessibilité. Des moyens importants sont consacrés aux évacuations sanitaires alors que l'offre doit être davantage disponible sur place et accessible au plus grand nombre, notamment grâce au réseau de dispensaires. Les conditions d'accès et les niveaux des prestations sociales doivent être alignées sur le droit commun pour lutter plus efficacement contre une pauvreté cinq fois plus élevée que dans l'Hexagone. La Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte doit être accompagnée dans une gestion de plein exercice pour

l'ensemble des prestations avec un alignement sur le Code de la Sécurité sociale. **De plus, face à la situation extrêmement précaire d'une partie de la population, il y a un besoin urgent et nécessaire que l'Etat et le Département réinvestissent dans le développement de structures d'accueil, dans une optique de protection, d'accès aux droits et d'un traitement juste et humain.**

4 - Accélérer la construction de logements et d'équipements publics. Le mal-logement conduit à des situations indignes de notre pays et le manque de logements, notamment sociaux, entrave considérablement le développement de l'île. La moitié de la population vit dans des habitats précaires non raccordés aux réseaux d'eau potable. Une grande mobilisation, sous le portage de l'Etat, associant les collectivités et les bailleurs sociaux, est nécessaire en tenant compte des fortes contraintes territoriales et environnementales.

5 - Mieux assurer la protection de l'environnement. Les atteintes à l'environnement sont multiples et mettent en danger une grande richesse de biodiversité, en particulier par la pollution des cours d'eaux et des lagons, ainsi que la déforestation massive. L'ensemble des acteurs, associations, entreprises et habitants doit se mobiliser pour la protection de l'environnement, avec le concours et le contrôle de l'effectivité par l'État. Le territoire a besoin également d'être préparé aux conséquences du changement climatique en investissant dans des équipements de distribution d'eau et de protection du littoral. Il doit enfin voir la protection de son parc marin (1 100 km²), un des plus vastes de l'Océan Indien, renforcée via des moyens humains et financiers adéquats.

Mayotte est à un tournant historique. Les difficultés actuelles risquent de s'aggraver si ces investissements ne sont pas engagés. Le CESE appelle à une grande mobilisation des pouvoirs publics pour relever ces défis. Les besoins de la jeunesse doivent être mieux pris en compte, car c'est le manque de perspectives données aux jeunes, qui pour beaucoup se sentent bloqués dans la réalisation de leurs aspirations, qui crée des tensions. Il faut davantage les entendre, les accompagner, leur donner les moyens de poursuivre leurs projets d'études, de formation et d'insertion, que ce soit sur place ou dans l'Hexagone. C'est une mission essentielle de l'Etat de mettre en œuvre cette solidarité nationale. Une partie des solutions se situe également dans le renforcement de la coopération régionale et internationale, ainsi que du développement économique avec les Comores. Les deux territoires doivent trouver les conditions d'un développement plus durable et plus équilibré.

Le CESE rappelle les travaux menés par la délégation aux Outre-mer concernant : L'accès aux services publics dans les Outre-mer (rapporteuses Mme Sarah Mouhoussoune et Mme Michèle Chay, 2020), Pourvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer (Mme Véronique Biarnaix-Roche et M. Joël Lobeau, 2020), Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer (Mme Inès Bouchaut-Choisy, M. Olivier Mugnier et M. Christian Vernaudon, 2021), ainsi que : Parcours et politiques d'accueil des demandeurs d'asile dans l'Union européenne (Mme Emelyn Weber et M. Paul Fourier, 2018) de la commission des affaires européennes et internationales

Retrouvez le CESE sur les réseaux sociaux



[Facebook.com/lecese](https://www.facebook.com/lecese)



[instagram.com/cese_officiel/](https://www.instagram.com/cese_officiel/)



twitter.com/lecese



[youtube.com/user/ceseRF](https://www.youtube.com/user/ceseRF)



fr.linkedin.com/company/conseil-economique-social-et-environnemental

